



acte certifié exécutoire,
transmis en Préfecture le 20 juillet 2018
affiché ou publié le vendredi 20 juillet 2018
identifiant de télétransmission 073-200069110-20180712-lmc1H21025H1-DE
identifiant unique de l'acte lmc1H21025H1

Extrait du registre des décisions

Bureau du 12 juillet 2018

n° 098-18

Objet : *RS - Rassemblement de la direction de la gestion des déchets sur le site des Fontanettes - Signature d'un bail de location avec Chambéry-Grand Lac Economie*

- date de convocation le 06 juillet 2018
- nombre de conseillers en exercice : 52

L'an deux mille dix-huit, le jeudi douze juillet à dix-huit heures trente, les membres du Bureau de Chambéry métropole - Cœur des Bauges, légalement convoqués, se sont réunis à Chambéry, Parc des expositions, Hall des conventions, sous la présidence de Xavier Dullin, président de Chambéry métropole - Cœur des Bauges.

- étaient présents : 37

Aillon-le-Jeune

Aillon-le-Vieux

Arith

Pierre Gerard

Barberaz

David Dubonnet

Barby

Catherine Chappuis

Bassens

Alain Thieffinat

Bellecombe-en-Bauges

Jean-Luc Berthalay

Challes-les-Eaux

Chambéry

Josiane Beaud - Driss Bourida - Aloïs Chassot - Jean-Claude Davoine - Xavier Dullin - Pierre Perez - Benoît Perrotton - Alexandra Turnar
Jean-Pierre Beguin - Florence Vallin-Balas

Cognin

Curienne

Doucy-en-Bauges

Ecole

Annick Bonniez

Jacob-Bellecombette

Brigitte Bochaton

Jarsy

La Compôte

Jean-Pierre Fressoz

La Motte-en-Bauges

Damien Regairaz

La Motte-Servolex

Sylvie Vuillemet

La Ravoire

Frédéric Bret - Marc Chauvin

La Thuile

Dominique Pommat

Le Châtelard

Pierre Hemar

Le Noyer

Philippe Gamen

Les Déserts

Lescheraines

Albert Darvey

Montagnole

Jean-Maurice Venturini

Puygros

Luc Meunier

Saint-Alban-Laysse

Michel Dyen

Saint-Baldoph

Christophe Richel

Saint-Cassin

Sainte-Reine

Saint-François de Sales

Saint-Jean-d'Arvey

Bernard Januel

Saint-Jeoire-Prieuré

Jean-Marc Léoutre

Saint-Sulpice

Louis Caille

Sonnaz

Daniel Rochaix

Thoiry

Jérôme Esquevin

Vérel-Pragondran

Jean-Pierre Coendoz

Vimines

Lionel Mithieux

- conseillers excusés ayant donné pouvoir : 7

de Christiane Boisselon à Sylvie Vuillemet - de Jean-Benoît Cerino à Catherine Chappuis - de Michel Dantin à Josiane Beaud - de Pierre Duperier à Jean-Luc Berthalay - de Christian Gogny à Xavier Dullin - de Sylvie Koska à Driss Bourida - de Marie Perrier à Annick Bonniez

- conseillers excusés : 8

Michel André - Luc Berthoud - François Blanc - Stéphane Bochet - Philippe Dubonnet - Maryse Fabre - Daniel Grosjean - Philippe Trepier

GRAND CHAMBERY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex
04 79 96 86 65 - grandchambery.fr - @GrandChambery - cmag-agglo.fr

Bureau du 12 juillet 2018

délibération n° 098-18

objet **RS - Rassemblement de la direction de la gestion des déchets sur le site des Fontanettes - Signature d'un bail de location avec Chambéry-Grand Lac Economie**

Daniel Rochaix, vice-président chargé des déchets ménagers et assimilés et des programmes de prévention, rappelle que la gestion des déchets fait actuellement l'objet d'un important processus de réorganisation, qui a été présenté en Conseil Communautaire du 22 mars 2018, ayant pour objectifs de :

- prendre en compte la nécessaire modernisation de ce service public pour le rendre plus efficient,
- préparer l'évolution du cadre réglementaire,
- trouver les moyens de lutter contre des incivilités de plus en plus marquées.

Ce projet de réorganisation ne pouvant trouver son efficacité que dans l'échange quotidien entre agents, la priorité, identifiée lors de l'étude organisationnelle réalisée antérieurement, est de rassembler la direction de la gestion des déchets dans les mêmes locaux.

En parallèle, la rénovation des vestiaires et des sanitaires au garage est impérative pour le confort et pour l'hygiène des agents.

La location de nouveaux bureaux permet de rassembler toute l'exploitation avec les autres services pour une meilleure cohésion d'équipe et une meilleure fluidité entre les services destinée à renforcer la qualité de service à l'usager.

Les locaux pris en location se situent sur le site des Fontanettes au sein du parc d'activités économiques de Bissy, à proximité du centre technique municipal où sont stationnés les véhicules, dont le bâtiment A est déjà occupé par les la direction de la gestion des déchets et la direction des systèmes d'information mutualisée.

Une partie du bâtiment B, dont une partie est occupée par les services de la Région, sera dédiée à la gestion des déchets (pour 495 m²) permettant ainsi de regrouper la direction.

Il est proposé de conclure un bail de six ans avec Chambéry-Grand Lac Economie afin de rassembler la direction de la gestion des déchets. Ce bail est consenti moyennant un loyer annuel de 60 606,67 € HT auquel s'ajoutent les provisions sur charges évaluées à 1 648,03 € HT par mois.

Vu les statuts de Chambéry métropole - Cœur des Bauges qui disposent que la Communauté d'agglomération est compétente en matière de collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés,

Vu la délibération n° 023-18 C du Conseil communautaire du 22 mars 2018 déléguant au Bureau l'approbation des baux,

Vu l'avis de la Direction immobilière de l'Etat,

Le Bureau de Chambéry métropole - Cœur des Bauges, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Article 1 : **approuve** le bail avec Chambéry-Grand Lac Economie pour la location de locaux à usage de bureaux au sein du bâtiment B du site des Fontanettes tel que défini ci-dessus,

Article 2 : **autorise** le président ou son représentant à signer le bail et les documents à intervenir,

Article 3 : **dit**, en application de l'article L.5211-10 du CGCT, que cette décision fera l'objet d'un compte-rendu lors de la prochaine séance obligatoire du Conseil communautaire.

le président,
Xavier Dullin

Accusé de réception - contrôle de légalité

Nature de l'acte : Décision du Bureau

Numéro attribué à l'acte : 098-18

Objet de l'acte : RS - Rassemblement de la direction de la gestion des déchets sur le site des Fontanettes - Signature d'un bail de location avec Chambéry-Grand Lac Economie

Thème Préfecture : 3 - Domaine et patrimoine 3 - Locations 1 - Baux à prendre

Date de l'acte : 12 juillet 2018

Annexe : Projet de bail;

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20180712-lmc1H21025H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H21025H1

Date de transmission en Préfecture : 20 juillet 2018

Date de réception en Préfecture : 20 juillet 2018